

Démarche : Intention d'organiser un NEC local

Organisme : Programme Société Numérique

Identité du demandeur

Email	
Etablissement SIRET	
Dénomination	
Forme juridique	

Formulaire

Numérique en Commun[s] est un dispositif ouvert à toutes et à tous, mobilisable par toutes celles et tous ceux qui souhaitent créer un temps d'échange et de travail en commun sur leur territoire. Ainsi, chacun-e est libre d'organiser son propre NEC local, sous réserve de respecter le cadre associé.

Le Programme Société Numérique de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) ouvre cet appel à projets pour recueillir les demandes de soutien pour l'organisation d'un NEC local de janvier à décembre 2024.

L'intention d'organiser un NEC local doit être signalée à l'ANCT au moins 4 mois avant la date de l'évènement. Une fois votre demande déposée, l'équipe s'engage à revenir vers vous sous un mois.

Nom de l'évènement

Le nom de l'évènement doit commencer par NEC.

Exemple 1 : NEC Ile-de-France

Exemple 2 : NEC 974

Date de l'évènement

Il peut s'agir d'une date prévisionnelle.

Structure porteuse et partenaires

La structure porteuse de l'évènement

Identité et fonction de la personne référente

Intention d'organiser un NEC local

Email de la personne référente

Les co-organisateur-trices et/ou les partenaires impliqués

Le soutien d'au moins une collectivité territoriale est nécessaire pour obtenir le soutien financier de l'ANCT.

Présentation de l'évènement

L'objectif du NEC local

La zone géographique concernée

Les publics cibles et une estimation du nombre de personnes attendues

Le soutien financier de l'ANCT est réservé aux événements accueillant plus de 100 personnes. Il peut s'agir d'agents de collectivités, de médiateurs/conseillers numériques, d'agents France Services, de chercheurs, d'acteurs issus du monde de l'entreprise/ d'associations/ d'incubateurs locaux et/ou nationaux, de représentants d'OPSN, etc.

La ou les thématiques traitées, en explicitant les apports attendus d'un tel NEC local pour les acteurs et actrices locales

Numérique en Commun[s] est la démarche qui permet de construire un numérique d'intérêt général : ouvert, inclusif, accessible, durable, souverain et éthique. Au-delà de l'inclusion numérique, le programme Société Numérique encourage les porteur-es de NEC locaux à s'emparer des autres thématiques comme (liste non-exhaustive) :

- l'inclusion numérique ;
- les communs numériques et leur mutualisation ;
- le numérique responsable ;
- les logiciels libres et l'ouverture des données ;
- l'accès aux services publics ;
- l'outillage numérique des collectivités ;
- l'accessibilité numérique ;
- la sécurité numérique/la souveraineté numérique.

Les porteur-es de NEC peuvent s'appuyer sur les partenaires du programme Société Numérique comme l'Incubateur des Territoires (ANCT), la Mednum, le Conseil National du Numérique (CNNum).

Le programme/les formats envisagés

L'ANCT encourage :

- les formats participatifs de type atelier, fishbowl, barcamp, retour d'expériences ou masterclass interactive avec le

Intention d'organiser un NEC local

public ;

- les formats ancrés dans le "faire", qui nourrissent la production de livrables ou permettent de proposer des réponses concrètes à des enjeux identifiés par le territoire ;
- les formats pédagogiques et capacitants.

Moyens alloués à l'organisation de l'évènement

Les moyens mobilisés (humains, techniques, matériels, communication, etc.)

Chaque évènement NEC doit respecter la charte "Numérique en Commun[s]" : <https://numerique-en-communs.fr/la-charte-nec/>

Etat d'avancement du projet

Précisez si des réunions de préparation de l'évènement ont déjà eu lieu, en présence de qui, l'ordre du jour traité, etc.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Budget prévisionnel de l'évènement

Le budget prévisionnel doit décrire dans les grandes lignes les postes de dépenses prévus pour l'organisation du NEC local.

Accompagnement de l'ANCT

Conditions d'accompagnement de l'ANCT

L'ANCT sera attentive à plusieurs critères :

- Solidité et viabilité du projet de NEC (financements disponibles, équipe projet dédiée, etc.)
- Diversité des organisateur·trices
- Capacité de mobilisation des acteurs et actrices du territoire, publiques comme privée
- Mesures prises pour respecter le cadre NEC, et notamment la charte NEC
- Capacité d'innovation (proposer des formats innovants, ouvrir les thématiques explorées, etc.)

Je sollicite un accompagnement financier de la part de l'ANCT

Le soutien financier de l'ANCT est généralement d'un montant entre 2500 euros ("petits" NEC locaux, départementaux) et 5000 euros (NEC avec plus d'ampleur, novateurs, régionaux...). Une convention est signée entre l'ANCT et les porteurs de NEC locaux.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Intention d'organiser un NEC local

Autre

Autre

Je m'engage en tant que porteur de produit à documenter mon NEC local sur Les Bases

Les Bases (<https://lesbases.anct.gouv.fr/>) est la première plateforme nationale de ressources en ligne sur l'inclusion numérique et le numérique d'intérêt général.

La documentation est l'un des piliers de la démarche NEC afin que les ressources produites lors de chaque évènement (national ou local) puissent bénéficier à l'intégralité du secteur et être approfondies lors d'un autre évènement.

Chaque porteur de NEC local doit à cet égard s'engager à documenter son évènement sur Les Bases.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Oui

Lien vers ma base sur Les Bases (si elle existe déjà)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Présentation (slides) de votre projet

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Programme de l'évènement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Lettre de soutien

Les porteur-es de NEC (sauf collectivité) peuvent partager - le plus en amont possible - une lettre de soutien de la collectivité qui co-porte l'organisation du NEC local.